

VIE ASSOCIATIVE

CRÉATION DU COMITÉ DES FESTAYRES DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE



Le jeudi 19 octobre 2023, la commission extra-municipale et les bénévoles qui ont animé les fêtes de l'été se sont réunis en assemblée générale constitutive. Ils ont créé l'association le « Comité des Festayres de Montesquieu-Volvestre ». Cette première réunion a été l'occasion de valider les statuts de cette nouvelle association.

Le CA a élu son premier bureau avec :
 Adrien Lafont (président)
 Thomas Nerat (vice-président)
 Marie Lafont (secrétaire)
 Margaux Marin (secrétaire adjointe)
 Lisa Jore (trésorière)
 Séverine Walter (trésorière adjointe)
 L'association a pour mission d'organiser les festivités dans la commune à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES EST RELANÇÉE

Cette nouvelle équipe prévoit d'organiser des manifestations éducatives et culturelles afin de collecter des fonds pour les coopératives scolaires des écoles maternelle et élémentaire. Première action, la pesée de la citrouille à l'occasion de la soirée Halloween proposée par la commission extra-municipale des fêtes le 31 octobre dernier. Poids de la cucurbitacée 10,735 kg, remporté par Vanessa Duclos. Pour la fin d'année, vente de sapins et de chocolats. Les bons de commande sont à retirer dans les écoles et un stand de pâtisseries et autres gourmandises se tiendra à la Halle Gourmande. Contact : apemontesquieuvtre@gmail.com

Composition du bureau :
 Présidente : Chloé Baudillon
 Co-président : Sébastien Van Acker
 Trésorière : Julie Causse
 Trésorière adjointe : Sarah Miltzer
 Secrétaire : Emilie Lamiré
 Secrétaire adjointe : Laurie Fayas



LES AÎNÉS CONFECTIONNENT POUR TOUS

Les aînés ont généreusement confectionné un « juponnage » pour habiller la structure métallique de la scène de la salle polyvalente, avec du tissu ignifugé. Un équipement qui servira à toute la collectivité.



La présidente et la secrétaire au travail dans leur local de la maison des associations. Permanence tous les mardis matin.

RÉUSSITE DES JOURNÉES AGRICOLES DU VOLVESTRE 2023

Les Journées Agricoles du Volvestre (JAV) se sont déroulées les 15, 16 et 17 septembre et ont connu un grand succès et une fréquentation record. Plus de 200 bovins étaient présents pour participer aux concours de races. Durant ces trois jours, les visiteurs ont pu découvrir le savoir-faire

agricole, le matériel, les tracteurs anciens, les animaux, l'artisanat, et déguster des produits de qualité.

Cette édition a mis l'accent sur la gestion de l'eau et la préservation des ressources à travers des confé-



rences et des expositions. L'organisation a souhaité faire un jour de plus le vendredi avec l'accueil des écoles du Volvestre et en soirée le concert de Nadau avec 1100 personnes accueillies sous chapiteau au stade Jean-Castet.



Présentation de la race gascone.



Fabrice Bourriane et son âne sensibilisent le public au respect de l'environnement.

AGENDA

VENDREDI 17 NOVEMBRE, LE MIDI

Repas Pétanque
> Salle de spectacles

SAMEDI 18 NOVEMBRE, LE MIDI

Repas Belote « Choucroute »
> Salle de spectacles

DIMANCHE 19 NOVEMBRE, JOURNÉE

Grand loto des Aînés
> Salle de spectacles

LUNDI 20 NOVEMBRE, 20 H

Conférence Jean-Michel Minovez, historien, Anne-Marie Moulis, historienne de l'art, et Sandrine Bouiller, archiviste, organisée par Vol'Arize en partenariat avec l'association des archives départementales sur leur ouvrage :

La Bourgeoisie rurale en photographie - Le regard de Joseph Mauran.

> Salle de spectacles

MERCREDI 22 NOVEMBRE, 20 H

Conférence Pupenvol : Jean-Noël Sarrail, La belle histoire du *Petit Prince* en musique.
> Salle de spectacles

VENDREDI 24 NOVEMBRE, 20 H 30

C^{ie} Atchalo : *Le-a Pâtissier-e*. Pièce montée musicale révolutionnaire.
Durée : 1h 15. Dès 10 ans.
Tarifs 10 €/adulte - 6 €/réduit
> Salle de spectacles

ACCÈS À LA MÉDIATHÈQUE

L'adhésion à la médiathèque sera payante (10 €) pour les personnes majeures ne résidant pas à Montesquieu-Volvestre à compter du 1^{er} janvier 2024 (délibération du 21 août 2023). Nous maintenons la gratuité pour les Montesquien-ne-s.

Les animations à la médiathèque municipale

Vous avez écrit un livre, la médiathèque peut organiser une rencontre dédicace avec les lecteurs. Prochainement, Jean Aillères sera accueilli pour son roman autobiographique *J'étais heureux*.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE, APRÈS-MIDI

Stage Univers Danse
> Salle de spectacles

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE, JOURNÉE

Repas de fin d'année de l'association des Aînés
> Salle de spectacles

SAMEDI 9 DÉCEMBRE, 9 H-13 H

AGV initiation Cirque
> Salle de spectacles

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE, JOURNÉE

Halle gourmande
> Sous la Halle



DIMANCHE 10 DÉCEMBRE, 18 H

Concert à l'église, organisé par l'association des Amis de l'église
> Église

Tous les mardis matin, Num'aide
> Tiers-lieu Les Olières

Tous les mardis soir, cinéma
> Salle de spectacles

Tous les mercredis soir, concours de belote
> Salle de spectacles

VENDREDI 15 DÉCEMBRE, 14 H 30

Goûter de Noël pour les aînés de la commune (CCAS)
> Salle de spectacles

MERCREDI 17 JANVIER, 19 H

Vœux du maire
> Salle de spectacles

VENDREDI 19 JANVIER

La Nuit de la lecture sur le thème « Le corps », animée par l'association Les Plumes d'Aramis
> Médiathèque

SAMEDI 27 JANVIER, JOURNÉE

Judo Club de l'Arize. Présentation du club
> Salle de spectacles

SAMEDI 3 FÉVRIER, 9 H-19 H

AGV initiation Cirque
Stage Univers Danse, 14 h-18 h
> Salle de spectacles

JEUDI 22 FÉVRIER, 14 H 30-19 H

Don du sang
> Salle de spectacles

GOÛTER DE NOËL

Le Centre Communal d'Action Sociale invite les personnes de 70 ans et plus au traditionnel goûter de Noël, le 15 décembre à partir de 14 h 30 à la salle polyvalente.

L'animation musicale sera assurée par Benoît Renaillé et son accordéon.



Inscription obligatoire avec le bulletin inséré dans ce numéro de *Montesquieu Info*.

N'oubliez pas de le retourner à la mairie avant le 30 novembre 2023.



ÉCONOMIE

OUVERTURE DU TIERS-LIEU LES OLIÈRES

Début septembre, le tiers-lieu « Les Olières », situé au 11, rue des Olières, a ouvert ses portes au public. Bastien Ricottier, l'animateur et responsable du tiers-lieu, se fera un plaisir de vous accueillir pour vous présenter les différents espaces.

Ce lieu est un espace où vous pouvez travailler en dehors de votre entreprise ou de votre collectivité notamment pour éviter des trajets et des déplacements vers la métropole Toulousaine ou pour avoir simplement un bureau à disposition.

Il permet également d'avoir accès à des savoirs, des compétences (imprimante 3D, découpeuse, robotique) et d'organiser des réunions ou conférences professionnelles (salle de réunion équipée).

C'est également un lieu de rencontre et de travail ouvert à tous (particuliers, entreprises, micro-entrepreneurs, associations, collectivités, ...) et qui a vocation à encourager les collaborations et les projets collectifs.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter Bastien Ricottier, l'animateur, par mail : contact.tierslieu@mairiemontesquieu.fr ou téléphone : 05 36 17 20 19.



Les premiers utilisateurs du tiers-lieu ont pris possession des bureaux.



Lettre d'information municipale éditée par la Ville de Montesquieu-Volvestre

3, place de l'Hôtel-de-Ville,
31310 Montesquieu-Volvestre.

Téléphone : 05 61 98 43 43.

www.montesquieu-volvestre.com

Directeur de la publication : Frédéric Bienvenu.

Conception et réalisation :

Éditions In extenso, 31310 Canens. 05 61 90 29 15.

NOUVELLES ENSEIGNES

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS

Montesquieu Optique et Audition

Boulevard Pierre-Alard,
Montesquieu-Volvestre. 05 19 08 13 00.
Élodie Cros possède une autre boutique
au Fousseret. 05 19 08 13 01.



Studio Crossfit VLT

Salle de crossfit : cours de biking et pilates.
07 60 29 45 16
studio.crossfitvlt@gmail.com



Le Bouchon gourmand

Alexandre Milhorat
38, av. du Mas-d'Azil, Montesquieu-Volvestre.
06 28 60 64 93

Café des Arcades

M. Casino a repris l'activité bar et propose également la vente de journaux, des soirées sport TV, une formule petit-déjeuner...

BONNE RETRAITE

À JOCELYNE ET FRÉDÉRIC LAPOSTOLLE



Fin novembre, les portes de la boulangerie-presserie Lapostolle s'ouvriront pour la dernière fois avant une retraite bien méritée.

Nous leur souhaitons une agréable et douce retraite et les remercions pour toutes ces années passées au service des Montesquiviens-ne-s.

RESSOURCES HUMAINES



Mélodie Le Clézio succède à Tiffany Soumeillan en charge des finances et des marchés publics. Elle a pris ses fonctions au service comptabilité le 1^{er} août 2023. Auparavant, elle était en poste à la Communauté de communes du Volvestre. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Depuis le 24 avril 2023, la commune a recruté Léo Bestieu. Il a pour mission d'intervenir tous les matins au centre-ville pour l'entretien et la propreté : nettoyage des rigoles, ramassage des papiers, entretien des trottoirs et petits espaces verts. Il intervient également au cimetière. À travers ce recrutement, le maire et les élus ont souhaité répondre à l'attente des Montesquiviens concernant la propreté de la commune.

ENFANCE ET JEUNESSE

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Le service Enfance-Jeunesse se mobilise tout au long de l'année pour proposer des animations aux jeunes Montesquiviens.

À noter dans vos agendas :

- Arbre de Noël pour les 3 à 11 ans, le mercredi 20 décembre 2023 (animations, jeux, repas, accueil du père Noël et distribution de cadeaux).
- Séjour ski du 12 au 16 février 2024 à la station de Boïtaull (Espagne).

Sont prioritaires aux animations et sorties les enfants qui fréquentent le service Enfance-Jeunesse tout au long de l'année. Les places restantes sont proposées aux familles par bulletin d'inscription.

Contact : 05 61 90 05 88 ou
enfancejeunesse@mairiemontesquieu.fr



Séance d'initiation à la plongée pour les enfants par Hyssez Ô Plongée.

FRÉQUENTATION RECORD À LA PISCINE CET ÉTÉ

Avec 6708 entrées cet été, la piscine a connu un pic de fréquentation jamais égalé. À noter la présence de nombreux jeunes avec le CLAE présent tous les après-midi et le CLAC chargé de gérer la buvette et d'organiser des animations pour les ados.

De nouvelles activités ont été proposées aux baigneurs, à savoir des

cours d'aquagym et de l'initiation à la plongée par Hyssez Ô plongée.

L'implication du maître-nageur et du surveillant de baignade a permis d'animer et de proposer, autour et dans le bassin, ces différentes activités. Hyssez Ô Plongée a même organisé une nocturne en lien avec le service Enfance-Jeunesse.

TRAVAUX

TRAVAUX À LA SALLE POLYVALENTE TERMINÉS



Les travaux sont achevés depuis le 31 août 2023, ils ont permis d'adapter le bâtiment à l'évolution des besoins avec :

- la construction d'une réserve adjacente au bâtiment actuel (50 m²) afin de permettre de stocker l'ensemble du matériel utilisé lors des événements (tables, chaises, matériel technique...);
- la création d'un espace de stockage dédié au matériel sportif ;
- la rénovation du gymnase et des vestiaires ainsi que le remplacement des faux plafonds, des éclairages, des vitrages cassés, de la peinture des murs et menuiseries, du système de chauffage défectueux.

LE STATIONNEMENT ET LES SENS DE CIRCULATION EN CENTRE-VILLE VONT ÉVOLUER

Comme indiqué dans le précédent bulletin municipal, une réflexion globale concernant le stationnement et la circulation en centre-ville de notre commune est engagée dans le but d'améliorer la situation.

Ces changements se feront en trois phases :

1. **Révision des zones blanches et des zones de stationnement à durée limitée** afin de réduire les places en zone bleue suite notamment à la fermeture de certains commerces. Devant chaque magasin et/ou professions libérales, des arrêts minute seront matérialisés. Réorganisation de la circulation autour de la halle et de l'église avec la mise en place d'un sens unique.
2. **Passage de certaines rues en sens unique.**
3. **Respect de l'interdiction de stationner sur les trottoirs**, sur l'ensemble de la ville conformément au Code de la route, pour permettre aux piétons, aux personnes en situation de handicap et aux poussettes de circuler librement.

SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ÉGLISE SAINT-VICTOR

Afin d'éviter des incidents dus à des chutes de pierres de l'édifice, les agents des services techniques installent des barrières et des potelets pour supprimer le stationnement autour de l'église. Et ainsi sécuriser la zone.



MAISON DE SANTÉ : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le maître d'œuvre (projet 310) a été retenu en 2023 à l'issue d'un concours d'architectes. L'avant-projet définitif a été arrêté fin 2023, le permis de construire a été déposé et devrait être validé avant la fin de l'année. Les membres de l'association de professionnels « L'Arize en

santé » (médecin, dentiste, kinés, cabinets d'infirmières, orthophoniste, sage-femme, psychologue et pharmacien) associés à ce dossier, ont été informés du projet et des conditions d'utilisation de la maison de santé.

Des aides financières ont été sollici-

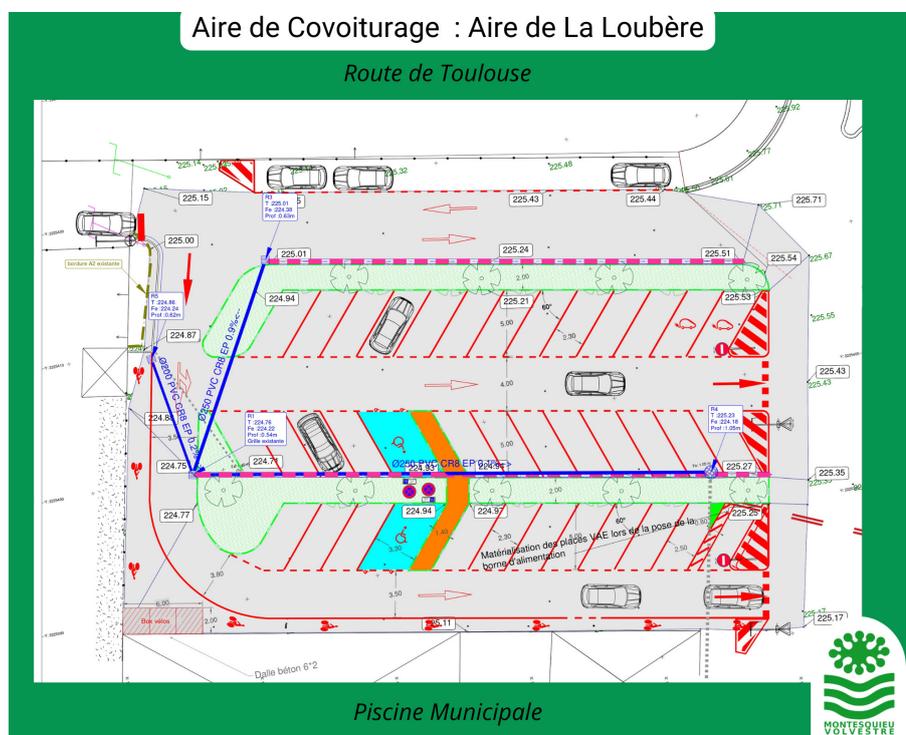
tées auprès de l'État, du Conseil Départemental et de la Région Occitanie ; la Région est également sollicitée pour la mise à disposition de médecins généralistes salariés. Le premier semestre 2024 sera marqué par la pose de la première pierre et le début du chantier.

PARKING DE COVOITURAGE

Le conseil municipal du 25 septembre 2023 a validé l'aménagement d'un parking multi-usages avec la création d'une aire de covoiturage nommée « Aire de La Loubère ». L'aire de covoiturage est financée à 80 % par l'État, à 10 % par le Conseil Départemental qui a réalisé les travaux, et à 10 % par la commune.

Le parking de covoiturage, du stade et de la piscine comporte 38 places avec 2 places PMR (personnes à mobilité réduite), 2 places pour les véhicules électriques (borne de recharge électrique prévue), des box vélos, 2 zones végétalisées avec plantation d'arbres (cf. plan).

Les vieux acacias présents depuis de très nombreuses années, qui pour certains étaient malades et en mauvais état, ont dû être arrachés. Ils ont été broyés par les services techniques et seront recyclés notamment pour le paillage des nouvelles plantations. Des arbres seront replantés. Le même nombre d'arbres ne pouvant être replantés sur le site, nous nous engageons à en planter sur un autre terrain communal afin de respecter la formule 1 arbre coupé = 1 arbre replanté. Cet aménagement s'est achevé fin octobre.



LA PROPRETÉ URBAINE, L'AFFAIRE DE TOUS

Nous sommes régulièrement interpellés par les habitants concernant la propreté de la commune.



Conscients de la nécessité d'améliorer la situation (cf. p. 2), il convient de rappeler que la propreté de la commune est l'affaire de tous et pas seulement des agents communaux ou de la Communauté de communes du Volvestre.

Ainsi, les habitants riverains des voies publiques doivent maintenir en bon état de propreté le trottoir au droit de leur domicile. Les dépôts sauvages de déchets (ordures ménagères, encombrants, cartons, métaux, gravats) sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics de la ville. De plus, les poubelles ne doivent être sorties que la veille du ramassage des ordures ménagères et rentrées une fois vidées.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a initié une campagne d'affichage pour sensibiliser les propriétaires canins au ramassage des déjections de leur animal. Plusieurs panneaux ont été installés dans la ville. Des distributeurs de sacs sont à votre disposition au Ramier et au parc du Couloumé. Ayez les bons réflexes ! Enfin, le projet « Livre ô lavoir », initié par la commune, permet à chacun de déposer ou d'emprunter un ou plusieurs livres de son choix dans les anciens lavoirs situés place du Tint et boulevard Pierre-Alard. Toutefois, le dépôt de vêtements ou d'objets autres que des livres est strictement interdit. Agir pour une ville propre et agréable nous concerne tous et cela se résume bien souvent à des gestes simples.

URBANISME

DES NORMES POUR LA BEAUTÉ DU VILLAGE

Respecter les préconisations de l'ABF (Architecte des bâtiments de France), c'est participer à l'embellissement de son village.



ATTENTION AUX ARNAQUES À LA PRIME RÉNOV'

Des artisans malhonnêtes sévissent sur notre commune : ils engagent et réalisent des travaux, en particulier d'isolation extérieure, sans autorisation des services de l'urbanisme. Dans certains cas, les propriétaires ont été condamnés à remettre en état comme avant travaux. Soyez vigilants : informez-vous auprès de la mairie.